



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 28/094/2023

DÉLIBÉRATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Séance du 14 novembre 2023 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 8 novembre 2023, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoint au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR, Mme Véronique MAFFÉO qui donne procuration à M. Jean-Michel GIRAUDEAU, M. Ludovic GOURDY qui donne procuration à Mme Marie-France DELANZY, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Philippe JOLY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ

- **Extension du périmètre du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) : approbation de l'adhésion de la commune de Videlles**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article M.5211-20,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2022-PREF-DRCL-397 portant modifications statutaires du SMOYS du 10 octobre 2022,

Vu la délibération n°2023/98 du Comité syndical du SMOYS du 29 septembre 2023 approuvant l'adhésion de la commune de Videlles (Essonne) annexée,

Considérant que les collectivités membres du SMOYS doivent délibérer afin d'approuver distinctement l'adhésion de Videlles au Syndicat,

Entendu l'exposé de Monsieur Nicolas FOUQUE, Adjoint au Maire,

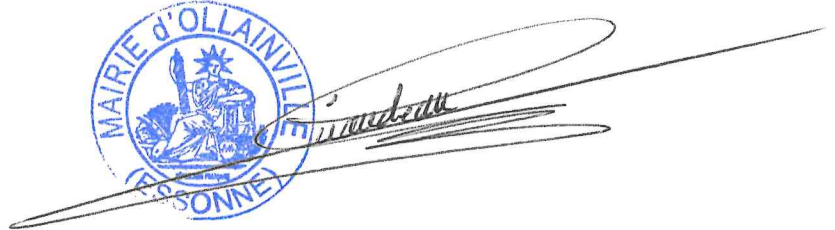
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ

- **Approuve** l'adhésion au SMOYS de la commune de Videlles (Essonne).

- **Mandate** le Président du SMOYS pour solliciter Mesdames et Messieurs les Préfets de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Loiret et du Val-de-Marne afin d'arrêter, en conséquence, le nouveau périmètre du SMOYS par arrêté inter-préfectoral.

Le 16 novembre 2023

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE D'OLLAINVILLE' in 'ESSONNE'. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a sun. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Michel Giraudau'.